

7. ACTIVITES COMPLEMENTAIRES

Ravitaillement chasseurs : activation possible de la TSA 8 (axe Yvette), de la TSA 200 (axe Gisèle) ou de la TRA 10 (axe Simone).

8. ORGANISMES A CONTACTER

8.1. AVANT LE 12 JUIN 2019 :

Pour tout renseignement concernant la sûreté aérienne :

Commandement de la Défense aérienne et des Opérations aériennes
Sous-chefferie défense aérienne – bureau action aérospatiale de l'Etat
Division DPSA
Base Aérienne 942 de Lyon Mont-Verdun
BP 19
69579 LIMONEST CEDEX
Tél : +33(0)4.69.84.47.58 ou +33(0)4.26.59.90.86
e-mail : c2a2.siae@gmail.com

Pour tout renseignement concernant la circulation aérienne :

- Problématiques de plans de vols uniquement :
BRIA du Bourget : 01 48 62 53 06 / 01 48 62 53 07 / 01 48 62 53 14
- Autres renseignements circulation aérienne :
Service Circulation Aérienne Le Bourget
e-mail : question-ca-siae2019@aviation-civile.gouv.fr

8.2. A COMPTER DU 12 JUIN 2019 INCLUS :

Pour renseignements et planification des vols (intentions de vol) et/ou pour le déclenchement des missions d'urgence :

C2A2 (PC Commun SALON du BOURGET)
e-mail : c2a2.siae@gmail.com
fax/tél : à paraître par NOTAM

Pour toute information sur l'activation ou l'activité des zones :

CDC de CINQ MARS LA PILE
Chef contrôleur du CDC : Tél : +33(0)2.47.96.28.63 ou 30.00 - Fax : +33(0)2.47.96.28.62

Pour tout renseignement concernant la circulation aérienne :

- Problématiques de plans de Vols uniquement :
BRIA du Bourget : 01 48 62 53 06 / 01 48 62 53 07 / 01 48 62 53 14
- Autres renseignements circulation aérienne :
Service Circulation Aérienne Le Bourget
e-mail : question-ca-siae2019@aviation-civile.gouv.fr